



A l'attention de la Commission Sportive

# CHANGEMENTS D'HORAIRES EXCEPTIONNELS HORS DELAI

CHANGEMENTS A TRANSMETTRE A CLAUDE BERTRAND au 06.86.18.46.21 ou après 20h00 au 04.93.45.39.08 puis AU COMITE par FAX au 04.92.07.77.71 (date et heure figurant sur le fax faisant foi)

- Ce document n'est à utiliser qu'en cas de changements exceptionnels *de force majeure dont le motif sera indiqué ci-dessous et effectués après réception des Horaires ou après envoi des Désignations aux Arbitres*
- Ceci n'est qu'une information pour la Commission Sportive qui confirmera à Claude BERTRAND la réception du document dûment rempli et signé par les 2 clubs.
- En aucun cas le Comité ne serait responsable si cette information arrivait trop tardivement :
  - ① Du déplacement des Arbitres désignés avant ce changement (celui-ci resterait à la charge du club demandeur)
  - ② Du déplacement de l'équipe adverse sur la salle ou terrain désignés avant le changement,
  - ③ En cas de délai trop court pour une nouvelle désignation le club demandeur doit alors procurer un Arbitre pour la Rencontre.

Veuillez trouver ci-dessous un changement d'horaire sur la

JOURNEE DU : .....

DATE DE LA DEMANDE : .....

MOTIF : .....

CLUB DEMANDEUR DU CHANGEMENT : .....

Se charge de demander l'annulation de la désignation d'arbitres et de transmettre les nouveaux horaires ou changement de lieu de la rencontre à Claude Bertrand

NOM DU CLUB ET DE LA PERSONNE CONTACTEE : .....

Rencontre N° : ..... Catégorie : ..... PREVUE LE : .....

Lieu : ..... Heure : .....

AURA LIEU :

Jour et Date : ..... Heure : ..... Lieu : .....

LE CLUB RECEVANT et LE CLUB VISITEUR signent le changement établi d'un commun accord :

Cachet du Club demandeur :  
Vu le : .....

Cachet du Club contacté :  
Vu le : .....

Et signature

Et signature pour acceptation

# COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

5, Avenue Castellane – 06000 NICE  
TEL. : 04.92.07.77.70 - FAX : 04.92.07.77.71

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

### DEMANDE DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Cette demande pour être prise en compte devra nous parvenir ou être déposée au moins

TROIS MARDI avant la date de la rencontre

Revêtue de la signature et du tampon des deux clubs

**CATEGORIE** ..... **N° DE LA RENCONTRE** .....

**Les deux clubs suivants :** ..... **et** .....

En plein accord, comme en font foi les signatures et cachets ci-dessous, désireraient que la rencontre soit prévue au calendrier de la journée :

**Du** ..... **ait lieu le** ..... **à** ..... **heures**

**Salle ou terrain :** .....

DATE, SIGNATURE et CACHET DU CLUB DEMANDEUR	DATE, SIGNATURE et CACHET DE L' AUTRE CLUB